

Equipement §)	CR	(E)
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	A	(E) séparés
Feux de position	R-SI	(E)
Feux rouges	R-SI	(E)
Feux stop	1	(E)
Cilignoteurs	av	2a (E)
Catadioptres	av	I (E)
Feux de gabarit	av	
Feux complément.		
Eclairage plaque		2/ séparés
Essuie-glace		2/ balais
Avertisseurs		avec/pans lave-glace
		KLAXON E2 814
		ou d'autres modèles selon les fiches
		d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	RENAULT	R 2370 (4x4)	SINPAR
Homologation			
N°	CH	0676 81	
Carrosserie	limousine		
Places	total	4	avant 2
Poids à vide	820	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	5,64
Poids total	1220	Cylindrée	1108

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant pouvant être libérées.
- ***) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve sous le capot, à gauche, à l'intérieur de l'aile.
- +) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- ++) Vitesse maximale : admise max. 110 km/h; doit être noté dans le manuel de service et sur le compteur kilométrique.

§) Equipement : des bavettes sont exigées à l'arrière.

Constructeur : la maison Schneider + Co, Bahnhofstrasse 25, 4950 Huttwil, représentant général pour la Suisse de la maison SINPAR de Colombes (F), est autorisée, avec l'accord de la RENAULT (SUISSE) SA et de la SINPAR, à transformer les voitures en leur montant un entraînement sur les 4 roues, selon les directives.

A noter dans le permis de circulation:

(102) - Charge utile de la galerie, max. 60 kg.

Lieu et date de l'homologation
Regensdorf, 1.12.76

Homologation fédérale des types de véhicules